

FRIQUET DE FRICAMPS

Le petit village de Fricamps, dans le canton de Poix (Somme), a eu des seigneurs de son nom dès les temps les plus reculés. Il est des personnes qui, se fondant sur la presque similitude des armoiries, ont voulu faire de ceux-ci un rameau de la maison de Tyrel de Poix. **L'écu de Fricamps : de gueules semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, à la bande de même brochante**, ne diffère, en effet, de celui de Tyrel que par le métal de la croix et des bandes, qui sont d'argent. Quoi qu'il en soit, dès Tan h \ 00 la famille de Fricamps était constituée ; elle avait son nom patronymique établi et son existence particulière; mais, moins heureuse que sa puissante voisine de Poix, elle n'a laissé que de rares vestiges de son existence, et, sans le roi de Navarre, elle fût tout à fait tombée dans l'oubli. Le turbulent monarque a fait beaucoup pour la maison de Fricamps; il a associé son chef à sa destinée agitée et vagabonde, et il lui a en même temps procuré la notoriété de l'histoire et tracé le chemin des grandeurs. Partout où il est question du roi Charles le Mauvais, vous pouvez être certain qu'il sera aussi question de « Friquet ». Les historiens, moutons de Panurge, ont pris une fois de plus le Pirée pour un homme. Si vous leur demandez ce qu'était ce « Friquet », il n'y en a pas un qui saura vous dire que ce surnom familial servait à désigner « Monseigneur Jean de Fricamps, chevalier ». Je me suis fait, Monsieur, le don Quichotte de notre province ; je fais profession d'abattre tous les moulins à vent de l'ignorance et de l'oubli.

L'histoire et la réhabilitation de Friquet de Fricamps sont donc essentiellement de mon domaine.

Pour constater l'origine de la maison de Fricamps, il faut remonter jusqu'à l'année ^00, époque à laquelle Geoffroy de Fricamps servait de témoin dans une charte de Garin, évêque d'Amiens. Cent ans plus tard, au commencement du XIII e siècle, un cadet quittait la Picardie pour la basse Normandie, et il allait y fonder une branche puînée qui ne devait pas tarder à éclipser son aînée, et qui était aussi destinée à lui survivre. Je m'attacherai à cette branche quand le moment sera venu de le faire; jusqu'ici, je ne m'occupe que des Fricamps picards, fidèles gardiens du berceau de leur race. Il est déjà bien difficile de secouer la poussière six fois séculaire qui les recouvre, à plus forte raison l'est-il davantage de resouder les anneaux brisés de cette chaîne. Ne me demandez pas ici de filiation suivie et acceptez les quelques personnages isolés dont je dois la connaissance à de patientes investigations. Ainsi trouvé-je Jean de Fricamps chanoine d'Amiens en 1248, et arbitre, en 1260, d'un différend entre l'évêque d'Amiens et l'abbé de Saint-Vulfran d'Abbeville ; en 1270, il était doyen de son chapitre. En 1275, je trouve Jean de Fricamps, sénéchal d'Albigeois, puis après Guillaume de Fricamps, chevalier, seigneur dudit lieu, qui servait dans l'armée de Flandre avec cinquante hommes d'armes, en 1302, et qui fut condamné en 1306 par l'official de l'évêque d'Amiens, pour avoir refusé de payer une redevance à l'abbaye de Selincourt. Ce n'était assurément pas la pauvreté qui en était cause, puisque, outre sa seigneurie de Fricamps, il possédait encore en 1344 un manoir et des terres à Saint-Maxent. Guillaume était remuant; aussi ne faut-il pas s'étonner s'il ne lâche pas prise et si, ayant à réclamer quelque chose du sire de Poix, il l'appelle en combat singulier devant Philippe de Valois, en 1337. Une telle obstination picarde, apparemment fondée sur le bon droit, devait avoir et eut les plus heureux résultats. Le sire de Fricamps, en septembre 1337, reçut de la munificence royale 100 livres parisis à prendre chaque année sur le trésor royal, qui devaient être converties, après sa mort, en une rente de 25 livres au profit de « Agnès la maistresse d'Arras », sa femme. Guillaume avait pour parente Jeanne de Fricamps, successivement femme de Jean d'Equennes, écuyer, et de Guillaume de Barbery, écuyer. Peut-être avait-il pour fils ou pour frères Jacques de Fricamps, écuyer, qui figure dans le compte du trésorier des guerres, en

1339, et Hue de Fricamps, écuyer, homme-lige de l'abbaye de Corbie, en 1340; peut-être avait-il pour filles la femme de Jean de Sempy, chevalier, bailli d'Amiens en 1360, et Marie de Fricamps, femme de Jean de Belleval, écuyer, en 1345. A sa branche appartenaient encore Floridas de Fricamps, écuyer, qui servait, monté sur un cheval noir, dans la compagnie de Herpin de Saint-Sauflieu, chevalier, le 14 août 1352; dans celle de Colart de Louvencourt, en 1363, et Raoulin de Fricamps, écuyer, tantôt servant avec huit écuyers, en 1375, à repousser les routiers venus d'Allemagne; tantôt, en 1379, dans la compagnie de Jean, sire de Regnaville; en 1380, avec neuf écuyers, sous les ordres d'Olivier de Clisson; en 1385 dans l'armée de Flandre, ou en 1387 dans la compagnie du châtelain de Beauvais. Avec ce dernier se termina obscurément la branche aînée de la famille, déjà dépossédée de son fief patronymique au profit des Sarcus. Avec la branche normande nous allons rencontrer plus de suite, plus de méthode, plus de détails, plus de durée, et surtout bien plus de dignités et de gloire.

Jean de Fricamps n'était qu'un cadet de famille. Comme il n'y avait pas pour lui de place au foyer paternel, dans ce temps où le droit d'aînesse absorbait tout et faisait le vide autour de lui, il fut chercher fortune ailleurs. L'indépendance des féodaux avait sa raison d'être quand elle s'appuyait sur la possession d'un grand fief. Quand on n'a rien, au contraire, il faut se hâter de dépendre de quelqu'un, afin de ne pas dépendre de tout le monde. C'est pourquoi Jean de Fricamps s'enrôla parmi les gens du roi qui le fit, en 1224, son bailli dans le Ponthieu. 11 passa peu après, en 1227, avec la même qualité, dans le Cotentin, où il exerçait encore ses fonctions en 1231, lorsque le roi saint-Louis, pour le récompenser de ses services, lui fit un présent vraiment royal. Il lui donna la seigneurie de Montfarville avec une forteresse et de beaux droits, et divers domaines à Carnanville, Quettehou, Valcanville, Gerville, Mobec et Yéli. Cette libéralité décida du sort de Jean et de sa postérité; elle leur fit une nouvelle patrie et prépara ainsi, de loin, la grandeur et les vicissitudes du héros de mon récit. Jean devint, en 1239, sénéchal de Carcassonne; après, plus rien, et sans doute plus rien que le silence de la tombe. En 1231, son fils,

Nicolas de Fricamps, était déjà chevalier; il avait l'Age d'homme, et le père, par conséquent, devait être un vieillard. Nicolas, devenu baron de Normandie, n'avait pourtant pas rompu entièrement avec le berceau de sa race : il avait certainement gardé quelques biens auprès de Fricamps ou à Fricamps même, puisque, en 1234, il y fait acte de suzeraineté en autorisant Robert de Saint-Aubin à passer un contrat avec l'abbaye de Selincourt.

Henri de Fricamps, son fils, compris en 1256 et en 1272 parmi les chevaliers du Cotentin qui devaient au roi le service militaire pour leurs seigneuries, figurait aussi en 1279 parmi les arrières-fieffés de Picquigny, à cause d'un fief qu'il possédait à Lignièrès-Ghatelain. Mais avec lui cessent tous rapports avec le Ponthieu. Son fils,

Jean de Fricamps, écuyer, qui fait hommage au roi pour Montfarville, en 1316, paraît même n'avoir conservé que ce grand fief de tout l'apanage constitué par saint-Louis à son bisaïeul. Je ne sais rien de lui, j'ignore le nom de sa femme, mais je sais qu'il fut le père de Pierre de Fricamps et du célèbre Friquet de Fricamps, le complice du roi de Navarre, la victime du roi Jean, l'ami de Charles V.

En Picardie donc, comme en Normandie, un peu moins peut-être dans cette dernière province, les commencements de la famille de Fricamps sont environnés d'une obscurité que l'on a peine à pénétrer. Mais, de même que du choc des nuages jaillit la foudre, ainsi des commotions politiques jaillit la lumière qui pénètre jusqu'au fond des provinces, jusque dans

les plus secrets replis de nos annales. Inconnu jusqu'aux premières opérations de Charles le Mauvais, dès que le roi apparaît sur la scène politique, Fricamps se révèle. Si les temps avaient été calmes, mon héros fût sans doute demeuré confondu dans la foule : il n'eût pas attiré l'attention de ses contemporains au prix de mille dangers, il n'eût pas conquis des honneurs en gagnant une partie dont sa tête pouvait être l'enjeu. J'estime, sans autre preuve que des présomptions ou un calcul de probabilités, que

Jean de Fricamps naquit à Montfarville vers 1318 ou 1320. J'ai nommé son père, mais je n'ai pu découvrir le nom de sa mère. Est-ce d'eux qu'il reçut ce nom de Friquet sous lequel il paraît avoir été connu de tous? Ce surnom n'était-il qu'un diminutif de Fricamps, un jeu de mot sur son nom patronymique, ou bien ne lui avait-il été donné qu'en raison de sa petite taille ? On ne le saura jamais.

Toujours est-il que, non-seulement pour les autres, mais pour lui-même, il était Friquet de Fricamps; il se dénommait ainsi dans le préambule de la plupart des actes qu'il passait. Et cela fut toujours ainsi jusqu'au jour où il leva bannière, ou peut-être plutôt jusqu'au jour où son fils fut en âge de recevoir de lui cet héritage, expression de la tendre familiarité d'un père ou de l'inoffensive raillerie d'un ami, et qui a induit en erreur l'historien par excellence de Charles le Mauvais, M. Secousse, et tous ceux qui se sont inspirés de lui. Friquet de Fricamps, pour lui conserver cette désignation quasi officielle quoique familière, et consacrée par l'histoire, était déjà chevalier quand, avec sept écuyers sous ses ordres, il se rendit en 1342 à l'host de Ploërmel. Ce fut donc en Bretagne, sous les drapeaux du comte de Blois, qu'il fit, pour nous du moins, ses premières armes ; car, avant d'être chevalier et pour arriver à l'être, il avait dû marquer sur plus d'un champ de bataille. Il est donc naturel de croire qu'il a été l'un de ceux qui ont frappé les premiers coups de la guerre de Cent-Ans, et que ce fut dès 1336, et en Flandre, qu'il commença à gagner ses éperons.

Pendant quatre ans l'histoire est muette sur le compte de Friquet; on était entré d'ailleurs dans une période d'apaisement relatif. On ne guerroyait guère qu'en Gascogne, et cependant, s'il faut en croire le traître Geoffroy d'Harcourt parlant à Edouard III, « la fleur de la chevalerie de Normandie aurait suivi son duc sous les murs d'Aiguillon, où l'on ne faisait rien qui vaille et où Gauthier de Mauny s'illustrait par une défense héroïque. 11 est supposable, la Normandie étant à ce point dégarnie de noblesse, que Friquet de Fricamps était dans l'armée du futur vaincu de Poitiers. Je le crois d'autant plus volontiers, que nous le verrons tout à l'heure sous les ordres du connétable comte d'Eu; or, le comte d'Eu était à Aiguillon, et ce fut même lui et le comte de Tancarville que le duc chargea d'aller donner au roi, son père, des nouvelles du siège, et lui demander l'autorisation de réduire, à force de temps et par la famine, l'obstination des assiégés contre lesquels la force des armes ne pouvait rien. Tout à coup une terrible nouvelle éclate comme un coup de tonnerre.

Le roi d'Angleterre est débarqué le 12 juillet en Normandie, à la Hogue; le 14, il est à Valognes; le 15, à Carentan; le 24, à Saint-Lô; le 26, Caen était investie. Godefroy d'Harcourt n'avait pas trompé le roi d'Angleterre. Les villes n'étaient point fermées, le pays était gras et plantureux, la population inerte et sans résistance, tant ce coup était inattendu. Mais, à Caen devait s'arrêter cette promenade militaire. Mandés en toute hâte par le roi, les comtes d'Eu et de Tancarville avaient traversé la France, appelant les féodaux aux armes sur leur passage ; ils avaient eu le temps de s'enfermer dans la ville et, puissamment aidés par les bourgeois, d'y organiser un simulacre de défense. Tout cela n'aboutit qu'à une honteuse défaite : les comtes d'Eu et de Tancarville, accusés de s'être fait prendre à dessein, n'ont pu se laver de ce soupçon infamant. Il n'y eut guère de gens tués qu'en fuyant, et je ne sais si c'est parmi ceux-là qu'il faut classer Jacques Quiéret, qui n'en revint pas. Quant à Friquet de Fricamps, dont la présence à Caen est attestée par les comptes des trésoriers des guerres, il ne fut pas fait prisonnier. Il y a lieu de croire qu'il parvint à se

réfugier dans le château de Caen, « durement grand et plantureux », où le capitaine, Robert de Warigny, recueillit ainsi beaucoup de monde. On peut croire que Friquet ne fut pas de ceux qui ne tirèrent l'épée que pour la jeter dans leur fuite précipitée : il devait être vaillant homme d'armes et réputé pour tel, puisque, en 1350, Guy de Nesle, maréchal de France, l'établit « garde et capitaine de la route d'Angleterre », c'est-à-dire commandant en chef du corps d'armée destiné à agir contre les Anglais en Poitou et en Limousin, en attendant l'arrivée d'Arnould d'Audeneham, chargé de ce commandement. Friquet avait sous ses ordres, en cette qualité, douze chevaliers, cent soixante-sept écuyers, et un égal nombre d'archers et d'arbalétriers. Il ne fut déchargé de ces fonctions provisoires, dont le nom de leur titulaire atteste l'importance, que pour être institué capitaine et gouverneur du comté d'Angoulême. Il exerçait encore cette charge en 1352, comme l'attestent ses quittances de gages conservées dans le précieux recueil de Clairembault. Charles d'Espagne, créé connétable par le roi, avait reçu de lui, le 23 décembre 1350, le comté d'Angoulême. Friquet était donc chargé de conserver l'héritage de celui dans l'assassinat de qui il devait tremper deux ans plus tard.

A cette époque était lieutenant pour le roi en Languedoc [Charles II, roi de Navarre](#), né à Evreux en 1332, et par conséquent âgé de 24 ans quand il inaugura sa carrière politique par un crime. Philippe de Valois avait été tuteur du jeune prince, et le roi Jean, après l'avoir déclaré majeur le 12 février 1351 et lui avoir remis l'administration de ses domaines, lui avait donné en mariage sa fille, Jeanne de France, à la fin de la même année, avec une dot de 100,000 deniers d'or à l'écu et de 12,000 livrées de terre. De ce traité d'alliance, en tout temps gage d'une confiance et d'une affection réciproques, la guerre allait surgir. Charles en fit la base de ses incessants griefs contre son royal beau-père, et il faut convenir qu'il était, pour cette fois, bien fondé dans ses réclamations. Le roi Jean ne se pressait pas d'exécuter les stipulations matrimoniales; non-seulement il ne payait pas la dot, mais il ne faisait même pas rédiger le contrat de mariage, qui aurait pu servir à son gendre d'arme contre lui. Bien plus, il venait de gratifier le connétable du comté d'Angoulême, assigné à Philippe, roi de Navarre, et à Jeanne, sa femme, en paiement de 3,000 livres de rente que Philippe de Valois leur avait données. Résolu de frapper un grand coup et n'osant s'attaquer directement au roi, [Charles le Mauvais](#) voulut l'atteindre dans celui qu'il aimait tendrement, dans son ami d'enfance : la mort de Charles d'Espagne fut résolue. Chaque chroniqueur a raconté à sa manière cet événement tragique, mais c'est à Friquet de Fricamps qu'on doit de le connaître dans ses moindres détails. Fait prisonnier avec le roi de Navarre, à Rouen, par le roi Jean, le 3 avril 1355, Friquet avait été enfermé au Châtelet, où l'on instruisait son procès. Soumis à la torture, qui brisait les plus forts et déliait les langues les plus obstinées, il parla trois fois. De ces trois interrogatoires ou confessions, on a conservé la substance de deux attestées par le secrétaire du roi, qui les recueillit; mais la troisième existe encore tout entière, et c'est à elle qu'il faut avoir recours pour savoir la vérité sur la mort du connétable et sur les premières intrigues du roi de Navarre. Friquet y parle enfin, et tout naturellement, de lui-même avec cette franchise de l'homme qui sent la mort venir. Ce précieux document me servira à mettre mon héros en pleine lumière, et vous verrez qu'il ne fut pas un homme ordinaire. Jean de Fricamps assure dans sa déposition que le roi Jean le donna au roi de Navarre, en d'autres termes qu'il lui permit de quitter son service pour s'attacher à celui de Charles II. On aurait pu croire que c'était un moyen de défense si Charles V n'avait plus tard reconnu formellement l'exactitude de cette allégation dans des lettres du 1^{er} avril 1364. Quel fut le motif qui guida Fricamps alors et le porta à renoncer au poste honorable de capitaine du comté d'Angoulême ? Ce n'était assurément pas la prévision des troubles qui allaient éclater, mais plutôt un moyen d'avancer sa fortune et de se rendre agréable au roi en témoignant le désir de servir sa fille et son gendre. Le service du roi de Navarre, à cause de ses fiefs normands, avait aussi de quoi tenter les barons de cette province. Aussi est-ce par centaines que l'on

compte les nobles normands compromis dans les mêmes événements. Friquet de Fricamps n'avait d'ailleurs pas fait fausse route, et il eut lieu de s'en applaudir aussitôt. De deux choses l'une : ou bien il était déjà un personnage assez distingué pour que Charles, flatté de son acquisition, le lui témoignât hautement ; ou bien, déjà connu du prince, Friquet n'avait agi que par suite d'un secret accord entre eux. Toujours est-il que Charles le nomma immédiatement gouverneur de la ville et du château de Caen, l'admit au nombre de ses conseillers et lui donna une large part dans sa confiance. De simple commandant d'une province, Friquet était devenu l'un des principaux personnages de la petite cour d'Evreux.

Quoique la haine du roi de Navarre pour le connétable ne fût un secret pour personne, quoique la grande faveur de Charles d'Espagne lui eût fait de nombreux ennemis, Friquet de Fricamps n'avait jamais cessé d'entretenir avec lui des relations politiques peut-être, mais en apparence amicales. En qualité de capitaine d'Angoulême, il avait été « de l'hostel » du connétable pendant un an, et le souvenir de cette domesticité dorée l'obligeait à quelque décorum. Il ne varie d'ailleurs jamais sur ce sujet dans ses dépositions, et, trois ans après le meurtre, il se défendait encore énergiquement d'y avoir participé, même par son silence. Alors qu'il était déjà au roi de Navarre, Friquet avait été envoyé par le roi Jean en Saintonge, auprès de Louis d'Harcourt, qui y commandait en chef. Il y fut spécialement chargé du siège de Surgères, c'est lui qui le raconte, et, à la faveur d'une trêve qu'il était allé conclure lui-même à Libourne avec le sénéchal de Bordeaux, Louis d'Harcourt l'avait député à Issy pour rendre compte au roi de l'état de la province. Nommé gouverneur de Caen sur ces entrefaites, Friquet avait voulu se signaler dans ce nouveau poste par une répétition de ce combat des Trente qui avait passionné la noblesse et excité parmi elle le plus vif enthousiasme. Il avait voulu organiser un combat de vingt Français contre vingt Anglais, dans lequel il se serait réservé le principal rôle; mais l'affaire ayant avorté, et les occasions de se distinguer lui faisant défaut, il se mit en chemin pour aller de nouveau combattre à Surgères, et cette fois sous les ordres du connétable, qui devait s'y rendre en personne. Mais le roi de Navarre, qui ne pouvait goûter cette confraternité d'armes, le rappela à Caen, d'où il le manda presque aussitôt auprès de lui, à Pacy. Friquet trouva son maître dînant, tout botté pour aller chasser le lièvre. Il l'accompagna, et, quand l'ardeur de la chasse les eut emportés loin de leurs compagnons, Charles commença à sonder Friquet et à lui découvrir ses desseins.

Méfiant et dissimulé, plein d'esprit et d'affabilité, le prince avait l'art d'attirer la confiance et de ne jamais se livrer : il ne se plaisait qu'aux demi-confidences, et bien fin qui aurait pu lire au fond de sa pensée. Fidèle à ses principes, dans les premières ouvertures qu'il fit à Friquet, il ne découvrit qu'une partie de la vérité pour pénétrer les sentiments de son interlocuteur. C'est ainsi qu'après lui avoir demandé s'il était bien à lui et s'il était disposé à le servir contre tous, sur la réponse affirmative de Friquet ne faisant d'exception que pour le roi et pour la famille royale, il le lui fit jurer sous serment, et finit par lui déclarer que son ennemi était le connétable. Avait-il trouvé Friquet trop tiède à son gré, se défiait-il de lui, voulait-il l'éprouver d'abord avant d'en dire plus long, ou n'avait-il que l'intention de se saisir de Charles d'Espagne et de le garder en prison jusqu'à la complète restitution de ses biens? Friquet affirma toujours la dernière hypothèse, et que l'idée d'assassinat n'était jamais venue à l'esprit du roi. Il est certain, quoi qu'il en dise, que la mort du connétable était déjà résolue, et la question, pour nous, se résume en celle-ci : le roi ne s'expliqua-t-il pas plus clairement, parce que Friquet n'avait pas voulu le comprendre, ou Friquet, ayant eu la confiance entière, n'a-t-il pas cherché à atténuer la responsabilité de son maître, afin de diminuer d'autant la sienne ? C'est ce que l'on ne saura jamais.

Cependant, Charles se répandait en plaintes amères contre celui qui retenait son héritage, qui l'avait qualifié de faux monnayeur, et qui le desservait auprès du roi Jean. Il s'écria qu'il

lui voulait le plus de mal possible, et que l'on s'en apercevrait avant peu. Friquet se vanta de lui avoir répondu seulement de bien prendre garde à ce qu'il allait faire et de ne pas s'attirer la colère du roi Jean, qu'il désapprouvait les voies de fait, et qu'il fallait seulement défier le connétable, c'est-à-dire lui déclarer, avec les formalités nécessaires, une guerre privée suivant l'usage encore observé alors par la noblesse française. Le chancelier de Navarre, en survenant, mit fin à ce tête-à-tête : il loua bassement Friquet en faisant apprécier en sa présence au prince le bonheur d'avoir de tels serviteurs. Ce fut peine perdue : Friquet prit congé le jour même pour retourner à Caen ; mais Charles lui dit encore qu'il irait passer les fêtes de Noël à Paris, où serait le connétable, et que là il lui chercherait ou lui ferait chercher querelle et le ferait maltraiter. Charles se rendit en effet à Paris; mais, soit que l'occasion d'exécuter son programme lui eût fait défaut, soit que le connétable ne fût pas venu à Paris, il revint à Évreux sans avoir rien fait. Peu de jours après, mandé de nouveau à Évreux par le roi de Navarre, Friquet s'y rendit aussitôt ; mais, quelque diligence qu'il eût faite, Charles était déjà parti avec une nombreuse escorte, et le gouverneur de Caen ne put le rejoindre qu'à Nonancourt, au moment même où il montait à cheval pour poursuivre son voyage. Charles lui dit, sans détours cette fois, que le connétable était dans les environs, qu'il devait ce jour-là même coucher à l'Aigle, dont il était seigneur depuis son mariage avec Marguerite de Blois, en allant conférer avec Arnould d'Audeneham et visiter M mo d'Alençon à Verneuil; qu'il ne se défiait de rien, puisqu'il voyageait presque seul et chassant à l'oiseau le long de la rivière. Charles ajouta que, par son ordre, Gillet de Bouterlu, Colinet Doublet, Le Bascle de Mareuil, Maubué de Mainemare et plusieurs autres de ses gens venaient de partir pour l'Aigle. Friquet lui ayant demandé quel était son dessein, le roi répondit qu'il voulait se saisir du connétable et l'enfermer dans une de ses forteresses jusqu'à ce que le roi, son beau-père, lui eût fait justice.

Il était tard. Le roi et Friquet allèrent coucher dans une maison isolée, à peu de distance de l'Aigle. Le lendemain, dès le point du jour, comme ils allaient à la découverte, ils furent rejoints par Le Bascle de Mareuil, qui arrivait à bride abattue en criant : « C'est fait ! c' est fait ! Le connétable est mort! » Friquet déclara au'à cette nouvelle inattendue il fut si ému, que le sang lui jaillit par le nez et par la bouche; quant au roi, il se mit à pleurer « moult tendrement »; puis, réunissant tous ses gens autour de lui, il leur déclara qu'il les avouait de tout et qu'il ne prendrait de lettres de rémission que si elles s'étendaient jusqu'à eux. Le chancelier du prince, seul et sans le conseil de personne, fit alors écrire des lettres que Charles envoya aux différentes villes du royaume et à plusieurs grands seigneurs, pour leur demander du secours contre les amis de Charles d'Espagne. Le roi de Navarre était un habile comédien, mais la préméditation du crime ressort trop clairement de toutes ses circonstances pour qu'elle soit l'objet d'un doute. Il ordonna l'assassinat, le prépara de longue main, et, s'il n'y assista pas, c'est qu'il savait capables de l'exécuter les gens dont il avait fait choix. Friquet seul, quoique mandé de Caen, reste auprès du prince comme un homme que Charles sait répugner au crime, mais qu'il veut s'attacher en le forçant à se compromettre malgré lui. L'attitude de Friquet fut ici absolument conforme à l'esprit de ses dépositions, et, s'il n'était pas de bonne foi, il faut convenir qu'il était habile et digne d'être le conseiller d'un prince aussi retors. Généreux pour un maître qui d'ailleurs ne lui marchandait pas ses faveurs, dans sa déposition Friquet tenta de le disculper, ce qui était une tâche impossible, mais il réussit à égarer le jugement de l'historien sur lui-même à tel point que personne ne peut l'accuser de complicité de ce crime inutile et par conséquent inexcusable.

J'ai dit que le [roi de Navarre](#) était un ambitieux, d'une persévérance qui n'avait d'égale que son adresse. Les rois Jean et Charles V en firent souvent l'épreuve, et leurs concessions réitérées prouvent qu'ils savaient à quel terrible adversaire ils avaient affaire. Dans cette circonstance pourtant, il ne donna pas la mesure de ce qu'il devait être un jour. Il était jeune, aveuglé par la haine ; il croyait que sa qualité de gendre du roi lui servirait de sauvegarde et

que l'on n'oserait rien contre lui. Plus âgé et mieux éclairé, il se fût ménagé l'alliance anglaise. Par bonheur pour lui, le duc de Lancastre fut plus sage, et de la Flandre, où il apprit la nouvelle, il dépêcha à Charles, à Evreux, un de ses écuyers pour lui demander qu'il lui envoyât son chancelier : il voulait, disait-il, apprendre de lui comment les choses s'étaient passées. Le chancelier partit aussitôt pour Bruges, un peu contre l'avis des conseillers de Charles, s'il faut en croire Friquet. Maubué de Mainemares, nommé pour l'accompagner, déclina cet honneur; Friquet, spécialement désigné par le chancelier, refusa d'abord et ne céda qu'à la prière du prince. Pierre de La Tramerie et Jean de Bouterlu les accompagnaient, mais seulement pour engager des bijoux chez des marchands de Bruges, afin de se procurer les fonds nécessaires pour soutenir la guerre. Après avoir remis au comte de Flandre une lettre par laquelle Charles le pria de solliciter sa grâce du roi, les deux ambassadeurs se rendirent au Dam, auprès du duc de Lancastre, et s'acquittèrent de leur message en lui demandant, au nom de leur maître, de l'assister contre les amis du connétable. Friquet est évidemment la seule autorité que l'on puisse invoquer ici. Si dans les deux premiers interrogatoires il s'était montré discret et réservé, la torture à laquelle on l'appliqua avant le troisième lui avait rendu la mémoire des plus petites choses :

Il n'oublie même pas de mentionner qu'en les abordant, le duc s'était poliment informé de la santé du roi, qu'il leur avait demandé « comment faisait le roi de Navarre, et ils répondirent que bien ». Mais ils n'étaient pas venus pour échanger des lieux communs de courtoisie, et le prince anglais entra dans le vif de la question en expliquant combien la situation de Charles était critique s'il n'avait l'appui d'un puissant allié, et que cet allié serait le roi d'Angleterre si Charles le désirait. Il insista beaucoup sur la nécessité pour le chancelier de passer immédiatement en Angleterre, afin d'y jeter les bases du traité, et s'offrit à l'y conduire. A son grand étonnement, le chancelier refusa, et il eut alors avec le duc, dans l'embrasement d'une fenêtre, un entretien secret dont Friquet déclare qu'il ne lui fut rien révélé. En rapprochant de cela le refus du chancelier et son attitude réservée devant les offres généreuses de l'Anglais, on peut croire qu'il obéissait à des instructions formelles et que le roi de Navarre ne voulait que faire une démonstration menaçante, afin de se ménager un meilleur traité avec le roi Jean. A la demande réitérée du duc, s'il ne voulait pas que le roi d'Angleterre fît quelque chose pour lui, le chancelier ne répondait que par le silence. Lancastre termina la conférence en promettant un contingent immédiat de deux cents hommes d'armes et de cinq cents archers, s'il en était besoin, et des secours plus considérables par la suite dès que Charles les réclamerait. Pendant l'entretien secret du duc et du chancelier, un chevalier, François de Helles, avait pris à part Friquet et avait entrepris de le disposer favorablement pour leur cause. Le duc lui-même, étant intervenu pour insister dans ce sens, s'attira de Friquet cette fière réponse : « Qu'il avoit esté et seroit toute sa vie bon François, de cueur et de volonté, et que Anglais ne seroit-il ja ».

Le roi de Navarre attendait à Mantes le retour de ses envoyés. Il se préparait à la guerre appelait ses vassaux aux armes, fortifiait ses villes et ses châteaux et signait des traités d'alliance avec les grands seigneurs de Normandie. Mais, en même temps, il voulait épuiser toutes les voies de conciliation et il venait d'envoyer, dans ce but, le comte de Namur auprès du roi, quand Friquet et le chancelier se présentèrent devant lui. Le rapport qu'ils lui firent, devant le Conseil assemblé, ne parut rien changer à son désir d'accommodement, mais il garda bonne note des dispositions favorables de l'Angleterre pour les utiliser, par la suite, et vous verrez plus loin que sa mémoire ne lui fit pas défaut. Il n'avait pour le présent perdu ni son temps ni ses peines. Le roi Jean, quoiqu'il lui en coûtât, devait au bien de l'État d'étouffer son juste ressentiment, et le 1^{er} février, il signa un traité très-avantageux sur tous les points pour le roi de Navarre. Je n'ai pas entrepris de refaire ici l'histoire du roi de Navarre; par conséquent, je ne prendrai du traité que ce qui concerne mon héros, à savoir la concession à Charles du Cotentin et de la vicomté de Valognes, ce qui faisait de lui le suzerain immédiat

de Friquet de Fricamps, et les lettres de rémission générale comprenant le roi de Navarre, ses frères et tous ceux qui avaient pris part au meurtre du connétable et qui étaient soupçonnés d'y avoir participé. Trop de gens étaient intéressés à l'exécution de cette clause du traité pour n'en pas réclamer le bénéfice immédiat. Les lettres furent délivrées le 4 mars dans la forme ordinaire ; mais elles étaient conçues en termes si vagues, désignant les complices du roi sans en nommer aucun, que Friquet de Fricamps s'en émut et réclama des lettres particulières d'abolition qui lui furent accordées ce même jour. Les amis qui s'entremirent pour lui, dans cette circonstance, ce sont les lettres qui le disent, firent bien les choses et ils lui obtinrent en même temps le pardon de son ambassade en Flandre. On ne voit pas qu'aucun autre des adhérents de Charles le Mauvais ait eu la même prudence que Friquet, et il serait curieux de constater que celui qui se disait le moins coupable ait témoigné avoir le plus besoin de la clémence royale.

La prudence de Friquet n'était que de la sagesse, car la bonne harmonie ne tarda pas à être troublée, malgré les incroyables avantages faits au roi de Navarre par le traité de Mantes, à ce point que les plénipotentiaires français furent soupçonnés de trahison et que plusieurs d'entre eux tombèrent dans la disgrâce du roi. Dès le mois de mars, un mois à peine après la signature de la paix, les deux rois étaient en désaccord et cela dura jusqu'au mois d'août que le comte d'Harcourt les accommoda. Mais ce n'était encore qu'une paix fourrée, et, au mois de novembre, Charles quitta secrètement la Normandie, lui huitième, et alla à Avignon où devaient se rendre les plénipotentiaires de France et d'Angleterre pour y traiter de la paix. Friquet de Fricamps assure qu'il n'avait d'autre but que d'échapper à son beau-père qui rassemblait des troupes pour s'emparer de lui et de témoigner son mécontentement de l'inexécution de certaines clauses du traité de Mantes. Friquet était resté en Normandie et ne rejoignit son maître que quelque temps après, en Navarre. Charles avait attendu les plénipotentiaires à Avignon et il y demeura secrètement quelques jours après leur arrivée. Feignant ensuite de quitter la ville, au grand jour, il y rentra pendant la nuit et se tint caché pendant quinze jours dans l'hôtel du cardinal d'Ostie ; il y avait chaque nuit un entretien confidentiel avec le duc de Lancastre pour débattre un traité d'alliance contre la France avec laquelle le prince anglais venait de signer la paix au nom de son gouvernement.

Pendant ce temps, et en réponse à ces ténébreuses pratiques, le roi Jean s'était transporté à Caen et avait mis des gouverneurs et des garnisons dans les villes du roi de Navarre. La place n'était plus tenable pour Friquet de Fricamps qui s'en va à Torigny d'où il écrivit à Boucicaut afin d'avoir un sauf-conduit pour rejoindre Charles en Navarre. Sur le refus du roi, Friquet se décida pourtant à partir, à ses risques et périls, et il trouva auprès de son maître un chambellan du duc de Lancastre qui arrivait d'Angleterre. Envoyé à Orthez, auprès du comte de Foix, Friquet y séjourna quelque temps; quand il revint à Parapelune le chambellan n'y était plus. Charles lui expliqua qu'il l'avait renvoyé avec Colin Doublet porteur d'une lettre par laquelle il annonçait au duc de Lancastre qu'il allait bientôt se rendre à Cherbourg avec ses troupes, qu'il ferait sommer le roi de lui restituer ses places fortes et qu'il les recouvrerait de gré ou de force. Charles s'embarqua, en effet, avec sa suite dont Friquet faisait partie, et il vint prendre terre à Cherbourg où l'attendait Colin Doublet qui lui transmit les assurances d'amitié du roi d'Angleterre et du duc de Lancastre. On prétendait même, autour de Charles, que la flotte anglaise était à Guernesey. Toujours la même politique, toujours le même succès.

Alarmé de ces rumeurs, le roi envoyait son armée à Caen, mais il envoyait en même temps à Valognes des plénipotentiaires qui signèrent le traité dit de Valognes, le 40 septembre 1355. Ratifié par le roi, le 24 du même mois, ce traité contenait, entre autres dispositions, abolition pleine et entière pour quatre-vingt-dix-neuf des partisans de [Charles](#), parmi lesquels figurent Friquet et son frère puîné, Pierre de Fricamps.

A peine le [traité de Valognes](#) était-il conclu que l'esprit inquiet et remuant du roi de Navarre suscitait de nouvelles intrigues dans lesquelles il entraînait cette fois le Dauphin. Il était venu avec lui de Normandie à Paris, et ce fut apparemment pendant ce voyage qu'il s'insinua dans l'esprit du jeune prince, à peine âgé de dix-huit ans et dont le caractère était naturellement doux et facile. Il l'indisposa tellement contre le roi, qu'il parvint à lui persuader de quitter secrètement la France pour aller chercher un asile auprès de l'empereur Charles IV, son oncle, et pour lui demander son appui afin de s'emparer de son père, de le faire enfermer « en une tour et ylleuc abrégier sa vie ».

Aucun historien n'a eu connaissance de ce fait si considérable ou n'a voulu le révéler. Knyghton est le seul qui en parle, et la confession de Friquet de Fricamps, l'un des auteurs du complot, met en pleine lumière cette page inconnue et si triste de l'histoire de Charles V. Voici comment Friquet s'exprimait à ce sujet, dans sa prison, en présence des commissaires chargés de l'interroger. Il était à Amiens de retour de l'expédition dirigée en Flandre pour combattre contre le roi d'Angleterre, c'est-à-dire à la fin d'octobre 1355, quand le Dauphin le fit appeler dans sa chambre, avec Gauthier de Lor, et leur demanda s'ils voulaient le servir, ce à quoi ils consentirent volontiers pourvu que ce ne fût ni contre le roi de France ni contre le roi de Navarre. Le Dauphin répondit qu'il avait simplement formé le dessein d'aller visiter l'empereur son oncle, qu'il souhaitait d'avoir un cortège digne de son rang, et qu'il les priait, en conséquence, de l'accompagner. Ils le lui promirent l'un et l'autre, puis Friquet retourna en Normandie et il n'entendit plus parler de rien. Pourtant le Dauphin avait écrit de Paris au roi de Navarre, qui était à Pacy, de venir l'y chercher. Charles se rendit aussitôt à Mantes d'où il envoya une trentaine d'hommes d'armes chargés d'escorter le prince jusqu'à cette ville, point de départ du voyage projeté. A peine étaient-ils partis qu'arrivait un nouveau message pour apprendre que le Dauphin était retenu par son père. La colère et l'inquiétude du Navarrais furent à leur comble ; par ses ordres, Friquet et Jean de Landas coururent à Paris. Ils atteignirent à Saint-Cloud les gens d'armes de Navarre et les renvoyèrent à Mantes ; le lendemain matin, ils furent reçus par le Dauphin dans l'hôtel de Nesle. Les deux chevaliers étaient chargés de ne rien ménager : ils éclatèrent en reproches, Landas pleurait de colère. Il y avait de quoi, d'ailleurs, car tous deux et leur maître étaient inutilement compromis, et allaient encore une fois être exposés à toute l'indignation du roi. Le Dauphin les apaisa du mieux qu'il put et leur assura que le roi ne savait mauvais gré à aucun de ceux qui devaient être du voyage, qu'il ne le désapprouvait pas, mais qu'il le remettait à une autre époque, que chacun, enfin, pouvait se tranquilliser et qu'il n'y aurait pour personne de fâcheux risques à courir. Il invita ensuite Landas à assister à la cérémonie de l'hommage qu'il devait prêter ce jour-là même à son père pour le duché de Normandie, mais Landas répondit qu'il n'oserait point se présenter devant le roi, et Friquet et lui s'en retournèrent auprès du roi de Navarre. Prévenu à temps du complot, le roi s'était borné à donner à son fils le duché de Normandie où il devait trouver à satisfaire ce précoce appétit de régner. Il n'en fallut pas davantage pour rompre ce projet dont les conséquences eussent été incalculables. Aussi modéré qu'habile dans cette circonstance, le roi tint rigoureusement la parole qu'il avait donnée à son fils, de ne rechercher aucun de ses malveillants conseillers. Des lettres d'abolition, du 23 janvier 1356, dans lesquelles sont nommés les principaux conseillers, et parmi eux Friquet de Fricamps, effacèrent le péché et rendirent le calme aux esprits, mais ce ne fut pas pour longtemps. On a commenté de diverses façons les motifs qui poussèrent le roi Jean à se saisir du roi de Navarre. Les uns ont voulu y voir un acte de rigueur nécessité par de nouveaux complots de l'incorrigible Charles, d'autres une tardive vengeance du meurtre du connétable et des conspirations qui l'avaient suivi. Il est certain que le roi avait signé malgré lui les traités de Mantes et de Valognes, et que la possession de la Normandie par son fils aîné lui donnait toute facilité pour y attirer Charles et l'y faire prisonnier. Si donc l'on admet que, décidé à agir, il ait eu la patience d'attendre l'heure favorable, il faut admettre aussi que

le duc de Normandie était dans la confiance de ses projets et qu'il tendit le piège auquel se laissa prendre le Navarrais. Quel autre que lui aurait pu réunir dans un dîner Charles et ses principaux conseillers et instruire le roi du moment précis où il les trouverait à table et sans défense? Le duc était mauvais fils, le voyage auprès de l'empereur le prouve; il était ami infidèle, ainsi que l'atteste la trahison de Rouen. A la bataille de Poitiers enfin, il montra qu'il n'avait ni cœur ni courage, et la postérité lui a décerné le nom de Sage : A ce prix, mieux vaut être insensé.

Dans le château de Rouen, dont toutes les portes étaient fermées, à l'exception d'une poterne donnant sur la campagne, étaient à table avec le Dauphin le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, celui à qui Friquet avait entendu dire en parlant du roi Jean : « Par le sans Dieu ! cest roy est un mauvais homme et n'est pas bon roy, et vraiment je me garderay de luy », Friquet de Fricamps, les sires de Préau, de Clères, de Graville, de Tournebu, Louis et Guillaume d'Harcourt, Maubué de Mainemare, Olivier Doublet et Jean de Bouterlu. C'était le 3 avril 1356. Tout-à-coup la porte s'ouvre et le roi entre, armé de toutes pièces, le bacinet en tête, l'épée au poing, avec une suite nombreuse, en s'écriant que personne ne bouge sous peine de mort. De sa propre main il arrête le roi de Navarre, et le même jour, dans le champ du Pardon, derrière le château, il fait décapiter devant lui le comte d'Harcourt, le seigneur de Graville, Maubué de Mainemare et Olivier Doublet. Le lendemain, tous les autres sont mis en liberté, à l'exception du roi de Navarre, de Friquet et de Jean de Bouterlu. Confié à la garde du maréchal d'Audeneham, Charles est d'abord enfermé dans le château Gaillard d'où il fut successivement transféré au Châtelet de Paris, puis à Crèvecœur : il était enfin dans le château d'Arleux quand Jean de Picquigny parvint à le délivrer. Tel est, en peu de mots, le précis de ce mémorable événement. L'exception faite en faveur de Friquet de Fricamps prouve qu'il était un personnage considérable, et elle seule servirait à justifier l'étude dont il est ici l'objet. Pour l'épargner momentanément, le roi avait sans doute jugé qu'étant plus avant que tout autre dans la confiance de son maître il servirait à le perdre et à déconsidérer devant le pays un parti qui avait pour mot d'ordre le désordre et la trahison. Sa mort n'en était pas moins résolue, mais on ne devait briser l'instrument qu'après lui avoir fait rendre jusqu'au dernier son. Friquet fut donc conduit dans différentes prisons, on ignore lesquelles, et, en dernier lieu, il fut enfermé au Châtelet. Interrogé deux fois par les gens du Conseil du roi il ne se montra pas assez coramunicatif au gré de ses juges; on l'appliqua à la question, et, alors, selon l'expression du secrétaire qui écrivait ses réponses, il « parla plus largement » dans son troisième interrogatoire qui eut lieu le 5 mai (1356). Mais la torture l'avait brisé et il se sentait perdu. Comme on lui disait qu'il « ne se savoit pas bien de tout ceci », il répondait « qu'il ne se pouvoit autrement sauver puisqu'il n'y avoit point de sauvement ». Il était découragé, mais deux fidèles écuyers, Colin Perronnelle et Jean Taillefer, nobles tous deux et gens d'armes sous ses ordres, qui partageaient sa captivité pour en adoucir les amertumes, le rattachèrent à la vie par l'espoir d'une évasion préparée de longue main. Ils réussirent à corrompre un valet du geôlier qui les fit sortir par la porte, après avoir pris soin d'attacher une échelle de corde aux créneaux d'une tour pour laisser croire qu'ils s'étaient échappés par la fenêtre. Friquet courut aussitôt rejoindre dans le Cotentin Philippe de Navarre qui y tenait le pays contre les troupes du roi de France. Ceci se passait au mois d'octobre 1356. De grands événements venaient de s'accomplir, la bataille de Poitiers, la captivité du roi Jean et la nomination du duc de Normandie aux fonctions de régent du royaume. Quoique les chroniqueurs se bornent à enregistrer désormais le nom de Friquet de Fricamps à propos de divers faits de guerre, il est pourtant certain, et les documents que je possède m'aident à l'établir, qu'il ne retourna pas se confondre dans les rangs de la chevalerie, mais, qu'au contraire, il demeura l'un des chefs de la faction de Navarre, assez en évidence pour attirer à plusieurs reprises l'attention et mériter les avances du régent. Philippe de Navarre, grand capitaine, mais féroce partisan, qui combattait plutôt en chef de

routiers qu'en prince, soutenait par les armes la cause de son frère captif. Friquet lui offrit son épée. Froissart le cite parmi les « apperts hommes d'armes » qui accompagnaient Philippe quand il rentra dans Évreux reconquis. Jusqu'au mois de novembre 1357, c'est-à-dire pendant une année entière, Friquet partagea la fortune du frère de son maître; mais, à peine eut-il appris la délivrance du roi Charles, (9 novembre 1357), qu'il courut le rejoindre et entra à ses côtés dans Paris, le 29 novembre, au milieu d'une grande affluence de peuple qui était allé au-devant des Navarrais jusqu'à Saint-Denis. La reine Blanche, sœur du Navarrais, et la reine Jeanne, sa tante, avaient décidé le régent à envoyer à Charles un saufconduit. Mathieu de Picquigny, frère de Jean de Picquigny, son libérateur, était allé le lui porter à Amiens, dans la maison de Guy Quiéret, chanoine de la cathédrale, où il logeait depuis quinze jours, depuis son évasion du château 'Arleux. Couvert par ce sauf-conduit, Friquet put donc entrer en sûreté dans Paris qu'il avait quitté en fugitif deux ans auparavant. De hautes influences s'étaient entremises : malgré leur froideur réciproque, le régent et Charles le Mauvais signèrent un traité de paix le 12 décembre 1357. Le régent ne s'en tint même pas là : il donna à Charles l'hôtel de Nesle, à Paris, le comté de Bigorre, et il n'oublia pas ses partisans. Friquet reçut, pour sa part, en mars 1358, des lettres d'abolition pour tous les délits qu'il avait commis contre le roi jusqu'à ce jour, et notamment pour son évasion des prisons du Châtelet.

Il n'y avait pas encore eu de sérieux dissentiments entre les deux princes quand éclata la Jacquerie dans le Beauvaisis, à la fin de mai. Le roi de Navarre était alors occupé à assiéger le château de Longueville, dans le pays de Caux, que le roi Jean avait confisqué sur Philippe de Navarre et donné au comte d'Eu. Il avait auprès de lui ses principaux conseillers, Jean et Ferry de Picquigny, Friquet de Fricamps et Renaud de Braquemont. Le château fut pris. Peut-être Charles ne se fût-il pas mis en peine de la Jacquerie tant qu'elle n'eût pas envahi ses domaines; mais Guillaume de Picquigny, chevalier, avait été massacré par les paysans du plateau picard circonscrit entre Poix, Liomer et Aumale, et les Picquigny étaient tout puissants auprès de Charles. Soit donc que ce fut réellement à l'instigation de Jean de Picquigny, jaloux de venger la mort de son parent; soit que, comme le dit un chroniqueur, les gentilshommes du Beauvaisis lui eussent demandé de venir à leur aide comme étant a le plus gentilhomme du monde », le roi partit de Longueville avec quatre cents hommes d'armes, tant Français qu'Anglais, qui s'augmentèrent chemin faisant jusqu'au nombre d'un millier de lances environ. Il rencontra les Jacques près de Clermont. Ceux-ci, forts de deux mille piétons et de six cents chevaux, ne tinrent pas devant l'élan de la chevalerie et furent enfoncés avec des pertes immenses. Friquet de Fricamps et Renaud de Braquemont furent chargés de les poursuivre avec cent lances, et ils en tuèrent une centaine encore. Ce fut l'épilogue de la journée. Quelques jours après, mandé par les Parisiens, Charles se rendait à leurs vœux, et il était proclamé par eux leur capitaine : c'était la guerre. Le 8 juillet, la paix était signée. Puis, l'entrée du dauphin à Paris, le 4 août, et le brusque revirement des Parisiens en sa faveur rejetait Charles dans les bras de son frère Philippe, qui n'avait jamais voulu traiter et qui guerroyait sans relâche. Il ne fut plus question désormais de traiter, mais de combattre. Charles convoquait sous ses drapeaux, au mois d'octobre, à peine de confiscation de leurs biens, tous ceux qui lui devaient le service militaire. Autour de Philippe de Navarre, l'homme d'action, se groupèrent aussitôt les chevaliers. Avec lui et sous ses ordres, Friquet de Fricamps assista à tous les faits de guerre de cette campagne. Il était à la prise de Melun, le 1 août; au combat sous les murs de Rouen, à l'assaut infructueux du château de Gamâches, à l'expédition entreprise pour faire lever aux troupes royales le siège de Saint-Valéry, dans laquelle Philippe, par une suite de marches habiles, sut se dérober aux forces plus considérables qui l'enveloppaient et échappa à l'armée du connétable par une retraite réputée pour l'un des plus beaux faits de guerre de ce temps. Friquet prit part encore, à la même époque, à l'attaque des faubourgs d'Amiens, qui faillit réussir par suite

des intelligences que les Navarrais s'étaient ménagées dans la place. Après chacune de ces expéditions, Philippe de Navarre se retirait, pour prendre haleine, à Mantes, dont il avait fait son quartier général et la base de sa ligne d'opérations. L'attaque d'Amiens fut la dernière entreprise sérieuse de la campagne. L'instigation de Philippe, le roi de Navarre se prépara à reprendre les hostilités au printemps avec un redoublement de vigueur. Il fallut en revenir à l'alliance anglaise, et ce fut Friquet de Fricamps qu'il chargea d'aller la traiter auprès du roi d'Angleterre. Friquet, auquel on avait adjoint Robert Porte, Olivier de Montmorel, conseiller, et Pierre du Tertre, secrétaire du prince, reçut d'Edouard III, le 4 mars, un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui avec une suite de trente personnes. Friquet ne réussit que trop bien dans sa mission. Edouard envoyait au roi de Navarre un corps de deux mille hommes d'armes et de sept cents archers commandés par Hugh Calverley, et il annonçait qu'il le suivrait de près, en personne, avec toutes ses forces. Le régent comprit qu'un grand coup pouvait seul prévenir une conflagration universelle : il vint à l'improviste mettre le siège devant Melun, où étaient enfermées la tante, la sœur et la femme du Navarrais. Un furieux assaut, où du Guesclin fit ses premières armes en France, ébranla la résolution des assiégés, qui capitulèrent. Mais la prise de Melun devait procurer au régent un plus sérieux avantage qu'une satisfaction d'amour-propre ; cette fois, la victoire ne fut pas stérile. Sous les auspices de la reine Jeanne s'ouvrirent à Melun même des conférences pour traiter des préliminaires d'une paix générale. La reine Jeanne, « cette bonne créature envers Dieu et le monde », dit un chroniqueur anonyme, avait l'alliance anglaise en horreur. Elle ne pouvait supporter l'idée de voir le royaume attaqué à la fois par les Navarrais et par les Anglais, et s'écroulant sous cette double attaque. Elle décida son neveu à tenter un accommodement et à lui envoyer à Melun deux chevaliers investis de toute sa confiance. Charles était alors à Vernon avec son frère Philippe. Friquet de Fricamps et Renaud de Braquemont arrivèrent auprès de la vieille reine avec les pleins pouvoirs du roi, et ils furent mis en présence des plénipotentiaires du régent. Quand le traité eut été rédigé, le 30 juillet, on le remit au régent, qui l'emporta à Paris pour le soumettre à son conseil. Le conseil l'ayant approuvé, le seigneur de Vignay retourna à Mantes pour y chercher Fricamps et Braquemont. Le prévôt des marchands et quelques-uns des principaux bourgeois allèrent au-devant d'eux à Saint-Denis et les accompagnèrent jusqu'au Louvre, afin de les garantir contre les insultes de la populace. Le régent reçut très-gracieusement les chevaliers du roi de Navarre, les admit à sa table et leur donna un logement dans son palais. Il eut avec eux, pendant quelques jours, des conférences après lesquelles Fricamps retourna à Mantes auprès du roi de Navarre. Il était chargé de l'amener à Pontoise, où le régent allait l'attendre. La paix fut signée dans cette ville le 24 août. L'un des principaux articles du traité était le pardon accordé par le régent à trois cents des partisans du roi de Navarre, au choix de ce prince. Philippe, son propre frère, ne voulut pas être compris dans ce nombre : il reprocha à Charles de mauquer à ce qu'il devait au roi d'Angleterre, et, suivi seulement de quatre chevaliers, il alla s'enfermer dans Saint-Sauveur-le-Vicomte, où il y avait une garnison anglaise commandée par Thomas Dagworth. Jean de Hannecourt fut chargé par le roi de Navarre de dresser le rôle de ceux sur lesquels il voulait faire tomber la clémence du régent, et de le présenter au prince. « Les personnes qui ensuivent sont nommées par le roy de Navarre, sur son serement, au nombre de III e qui ont tenu sa partie, et ont à avoir rémission de touz les meffaiz quilz firent oneques », tel est le préambule de cette longue liste en tête de laquelle figure le comte d'Harcourt, à défaut de Philippe de Navarre, où Jean de Fricamps dit Friquet occupe la douzième place. De nos compatriotes, des nobles de notre province, on y remarque Robert et Philippe de Picquigny, chevaliers; Guérard de Picquigny, doyen de Théroouanne; le sire d'Équennes, vicomte de Poix; Guy Quiéret, chanoine d'Amiens, et Henri Quiéret, son frère ; Robert de Corbie, Jean de Hénencourt, Jean et Jacques de Saint-Fuscien, et Guillaume Picquet. Chacun de ces personnages avait droit à des lettres particulières d'abolition, dans lesquelles il pouvait faire spécifier les crimes ou les délits dont il avait le plus besoin d'être

pardonné, et la restitution de ses domaines, si le régent les avait confisqués. Si Friquet usa de cette faculté, je n'ai pu en retrouver la preuve. C'est à cette époque que le roi de Navarre le gratifia d'une rente viagère de 4,600 livres et de la seigneurie de Bellengreville (Calvados, canton de Bourguébus), en récompense de ses loyaux services. Le traité que le roi de Navarre venait de signer lui imposait l'obligation de prendre, de concert avec le régent, les mesures nécessaires pour résister aux Anglais qu'il avait appelés en France. Il le fit avec une mollesse qui a accredité parmi les historiens le soupçon d'une nouvelle trahison envers le régent. Blangy, bourg dans la vallée de Bresle, ayant été pris par les Anglais de Robert Sercot, Charles vint se loger dans l'abbaye de Sery avec cinq cents lances dont Friquet de Fricamps était l'un des capitaines ; mais les Anglais étant partis le même jour, il s'en retourna à Mantes, sans avoir rien fait que cette stérile démonstration. Le traité de Brétigny (8 mai 1360) coupa court aux funestes desseins qu'il nourrissait et lui fit enfin tomber les armes des mains. La France n'offrait plus désormais assez d'aliments à son esprit inquiet et à son goût des entreprises hasardeuses; il retourna en Navarre et commença presque aussitôt à se préparer de longue main et à petit bruit à la guerre qu'il voulait rallumer. Son départ relâcha les liens d'amitié qui l'unissaient à Friquet de Fricamps, celui-ci ne voulant sans doute pas s'expatrier et quitter la basse Normandie, où il possédait de beaux domaines, il avait jadis délaissé le service du roi de France pour celui du roi de Navarre : Charles le Mauvais étant redevenu l'ami du roi, ce n'était donc pas le trahir que servir le prince auquel il avait de sérieuses obligations. Sa qualité de l'un des principaux conseillers du roi de Navarre et la fidélité qu'il lui avait témoignée devaient le recommander et appeler sur lui l'attention. Si tel était son calcul, l'événement prouva qu'il était juste. Le régent le nomma son chambellan et lui accorda sa confiance. En novembre 1361, il employait Friquet dans un voyage ayant pour objet « certaines besognes secrètes qui grandement le touchent », et payait 33 fr d'or pour la dépense de ses écuyers et de ses chevaux demeurés à Rouen en l'attendant. Le roi de Navarre trouvait alors bon qu'il en fût ainsi, puisque, en novembre 1362, il continuait à faire payer à Friquet les arrérages de la rente viagère qu'il lui avait constituée. Le 49 juillet 1362, Friquet recevait 26 fr. d'or en exécutant une nouvelle mission secrète pour le compte du régent. Mandé à Rouen par le prince, le 20 octobre 1363, il y vint avec une suite de dix chevaux, y séjourna sept jours et fut remboursé des 40 fr. d'or qu'il y dépensa. De cette époque date peut-être la rupture définitive de Friquet avec son ancien maître. Les nouvelles démarches du roi de Navarre pour porter la guerre en France étaient devenues publiques. Il envoyait le captai de Buch pour le représenter en Normandie, et il appelait la noblesse de ce pays sous ses drapeaux. Friquet, las d'une si inébranlable mauvaise foi, fit acte de sagesse et de patriotisme. Renonçant aux avantages que lui faisait Charles le Mauvais, il alla jurer fidélité entre les mains du régent, qui, devenu roi par la mort de son père, le 8 avril 1364, reconnut et attesta par des lettres du 28 du même mois l'exactitude des faits qui précèdent et accorda à Friquet une pension viagère de 4,000 livres tournois sur sa cassette particulière. Friquet de Fricamps n'avait pas attendu cette nouvelle preuve du bon vouloir de Charles V pour mettre à exécution sa promesse de le bien servir. Il était dans l'armée de du Guesclin, qui, le 7 avril, enleva la ville et le château de Mantes, et successivement le château-fort de Rolleboise et la ville de Meulan. A la même époque, pour prix de l'accommodement qu'il ménagea entre le roi et la reine Blanche de Navarre, relativement à Vernon, que la reine prétendait garder, il fut nommé capitaine de Vernon et de la tour de Verneuil, et reçut en outre, à ce titre, 1,000 écus d'or le 22 juin suivant. La fortune souriait enfin à Friquet : il leva bannière, et, suivi de quatre chevaliers et de quinze écuyers, il combattit sous les ordres de Mouton, sire de Blainville, à la bataille de Cocherel, le 16 mai 1364, à la prise du fort d'Acquigny et pendant tout le reste de la campagne, ainsi que l'atteste une quittance du 14 juillet de 200 livres tournois, pour les gages de ses gens d'armes. Le 25 octobre, il fit passer en revue, à Pont-de l'Arche, sa compagnie, alors composée de deux chevaliers et de dix écuyers. Charles V, par l'avis de son conseil, ayant donné ordre à du Guesclin de faire sortir

ses Bretons du pays de Caux, qu'ils dévastaient, ceux-ci passèrent la Seine et prirent l'abbaye du Bec, d'où ils étendaient leurs ravages aux alentours. Friquet fut chargé de la leur reprendre. La paix signée le 6 mars 1365 créait à la chevalerie normande des loisirs que quelques-uns d'entre eux, notamment Friquet de Fricamps, ne voulurent pas employer à un repos qu'ils avaient si bien gagné. [Le roi de Chypre cherchait des chevaliers pour aller attaquer Alexandrie. Friquet et ses compatriotes répondirent à son appel, et, le 1 octobre 1365, ils prirent la ville et la livrèrent au pillage.](#) Mais l'arrivée du Soudan d'Egypte avec des forces supérieures arrêta leurs progrès et les contraignit à se rembarquer et à regagner la France. L'année 1366 ne fut marquée en France par aucun événement de conséquence. En basse Normandie, les garnisons anglaises pillaient, et il y avait bataille avec fortunes diverses. Le fort du Homme (aujourd'hui Sainte-Marie, canton de Picauville, arrondissement de Valognes) ayant été pris par eux, ils incommodaient tout le pays environnant. La noblesse normande reçut l'ordre de les combattre. Elle se réunit à Caen sous les ordres de Guillaume du Merle, sire de Messy, capitaine général des bailliages de Caen et du Cotentin. Friquet de Fricamps en était, et, le 26 mai, il fit montre de sa compagnie composée de deux chevaliers, sept écuyers et un archer. La forteresse était facile à défendre : de vastes marais couverts de joncs et de roseaux l'entouraient de toutes parts, et l'on ne pouvait y accéder que par une étroite chaussée d'une demi-lieue de longueur. On essaya d'abord d'un rigoureux blocus; mais, la famine n'ayant pu avoir raison des Anglais, les nobles normands, « c'est assavoir Mgr de La Ferté, Mgr du Melle, Mgr de Tournebus, Mgr de Blainville, Mgr Friquet de Fricamps, Mgr Regnault de Braquemont, firent crier l'assaut ». Les gens de Caen, de Bayeux et de Saint-Lô avaient fait faire de grandes claies et couper les roseaux des marais, ce qui rendait plus praticables les abords de la place. Quand les Anglais s'aperçurent de ces préparatifs, ils traversèrent les marais et vinrent, sans armes, se constituer prisonniers. « Adonc dist Mon seigneur de Friquans aux archiers François : Délivrés vous tost. » Ceux-ci criblèrent alors de traits les prisonniers désarmés, de sorte qu'en peu de temps ils en tuèrent plus de trois cents. « Ainsi — dit le chroniqueur — fut l'en délivré d'eulx, et qui eus ainsi fait le temps passé, les guerres n'eussent pas tant longuement duré comme ilz ont. » Il faut espérer, pour l'honneur de Friquet et de ses compagnons d'armes, qu'ils obéissaient à des instructions précises, et que le roi avait sans doute ordonné de ne pas faire de quartier. Par leur agression faite en temps de paix, les Anglais s'étaient mis hors la loi : il était, jusqu'à un certain point, permis de les traiter comme des bandits et non comme des soldats. Bien que les chroniques soient désormais muettes sur le compte de Friquet de Fricamps, il est certain que cette expédition ne fut pas la dernière à laquelle il ait pris part. En 1374, il était à la tête de onze chevaliers et de trente-huit écuyers, et les fit passer en revue à Pont-de-l'Arche, le 20 octobre. Il est donc probable que, de 1366 à 1374, il fut mêlé aux principaux faits de guerre qui signalèrent ce laps de huit années. Il mourut vers 1375 ou 1376, puisque [Charles V](#), mort lui-même le 16 septembre 1380, avait pu constituer **à sa veuve, Marie de Vierville**, d'une grande maison normande, une rente annuelle de 2100 livres tournois sur la recette de la vicomté de Montivilliers, réversible sur la tête de Friquet de Fricamps, leur fils, afin de les indemniser de la privation de la rente de 4,500 livres accordée par le roi de Navarre à Jean de Fricamps, et retirée par lui lorsque Fricamps eut définitivement renoncé à son service et se fut rallié au parti de Charles V; puisque, enfin, le roi avait eu le temps de rendre plusieurs ordonnances pour faire restituer à la veuve et à l'orphelin les domaines que Friquet possédait en basse Normandie, et dont les gens du roi de Navarre refusaient absolument de se dessaisir. En mourant, Friquet de Fricamps laissait donc une fortune délabrée : ses fiefs de Montfarville et de Bellengreville étaient sortis de ses mains et le roi ne pouvait les y faire rentrer. Le roi, qui « se sentoit grandement tenu en conscience envers ledit chevalier », avait recueilli son fils et l'avait fait élever auprès de [Charles VI](#) comme s'il eût été son propre enfant. Ce fait est attesté par Charles VI lui-même dans les lettres par lesquelles il confirme, le 12 juillet 1381, la constitution d'une rente de 200 livres. Cette rente fut par la suite

régulièrement acquittée, ainsi que le constatent les quittances de Marie de Vierville du 4 janvier 1382 et du 8 janvier 1384. De son **union avec Marie de Vierville**, Friquet de Fricamps avait eu un fils et deux filles : **Jeanne, apanagée de la seigneurie de Montfarville, qu'elle apporta à son mari, Robert de Thibouville**, chevalier, et Nicole, femme de Nicolas de Grosparmy, écuyer, seigneur d'Esquay. Il eut aussi un **fils naturel, le bâtard de Fricamps**, qui servait en qualité d'écuyer, le 4^{er} septembre 1380, dans la compagnie de son frère.

Jean de Fricamps, qui hérita de son père du surnom caractéristique de Friquet, sous lequel il fut également toujours connu, était plus âgé que [Charles VI](#), quoiqu'il eût été élevé auprès de lui, sous les yeux de [Charles V](#). Lorsqu'il monta sur le trône, en 1380, Charles n'était âgé que de 42 ans et 9 mois, et, le 4^{er} octobre de la même année, Friquet servait en qualité d'écuyer, avec quatre écuyers sous ses ordres. Il devait donc avoir au moins 47 ou 48 ans, ce qui eût reporté jusqu'à 1360 environ l'époque de sa naissance. En 1375, il était encore mineur et n'avait pas l'administration de ses biens, puisque, le 29 octobre de cette année, il donna à Jean de Favencourt une procuration générale pour le représenter dans toutes ses affaires, « par le conseil et délibération de nobles hommes et saiges mes seigneurs et amis charnels », Philippe de Caloville, chambellan du roi; Renaut de Braquemont et le Galois de Pierrecourt, chevaliers, et Olivier de Braquemont, écuyer. Le conseil de famille était ainsi composé des anciens compagnons d'armes de son père. Avec de pareils tuteurs, avec le dauphin pour ami et Charles V pour second père, il semblait que l'avenir fût plein des plus brillantes promesses ; mais il n'en fut rien. Dès 1380, Jean de Fricamps avait levé une compagnie de quatre écuyers avec laquelle il faisait campagne contre les Anglais dans l'armée du duc de Bourgogne. Charles VI lui avait restitué Bellengreville et assuré la survivance de la rente qu'il partageait avec sa mère. Là paraît s'être borné la tendresse du roi pour celui qui avait partagé les jeux et les plaisirs de son enfance. U demeura confondu dans la foule des gentilshommes de sa province. Sans doute prit-il part avec eux aux luttes qui signalèrent la fin du XIV^e et les premières années du XV^e siècle. Il n'avait pas revêtu l'armure si jeune pour la déposer à l'âge d'homme. Mais le silence se fait de plus en plus autour de cette famille que Friquet de Fricamps avait mise en pleine lumière. Loin de lever bannière comme son père, Jean ne se qualifia peut-être jamais qu'écuyer : il l'était en 1384 quand, condamné à 100 livres d'amende par le maître des eaux et forêts de la reine Blanche, la reine fit remise à Marie de Vierville, sa mère, de 44 livres 7 sols 8 deniers parisis. Il l'était encore quand, en 1394, il céda à sa sœur **Nicole de Fricamps, femme de Nicolas de Grosparmy, écuyer, seigneur d'Esquay**, la seigneurie de Picauville (arrondissement de Valognes, canton de Sainte-Mère-Eglise), en dédommagement de soixante livrées de terre que Friquet de Fricamps lui avait assurées en la mariant et qu'il ne lui avait pas données, et en remboursement des arrérages considérables qui lui étaient par conséquent dus. Si donc **Jean de Fricamps devint chevalier**, ce ne fut, en tout cas, que postérieurement à 1394. J'ignore le nom de sa femme, mais je sais qu'il en eut deux enfants, **un fils, nommé Jean comme lui, et une fille nommée Jeanne**. Il était mort avant 1445.

Jean de Fricamps, cinquième du nom, semblait prédestiné à relever la famille et à lui restituer l'éclat dont elle avait brillé sous son aïeul. Jeanne de Fricamps, sa tante, femme de Robert de Thibouville, chevalier, dont elle n'avait pas d'enfants, lui avait laissé Montfarville, plein fief de Haubert, qui comprenait six cents acres de terre et rapportait annuellement 190 boisseaux de froment, 32 d'avoine, 50 livres d'argent, 52 chapons, 432 poules, 800 œufs, et des redevances honorifiques de pain, de poivre, de fer à cheval, d'éperons dorés et de chapeaux de roses. Robert de Thibouville, son oncle, avait imité l'exemple de sa femme et lui avait légué Fontaine-la-Sorel et la Rivière-Thibouville, où il y avait une forteresse considérable. Jean était donc riche, mais il n'eut pas le temps de consolider cette fortune naissante par une union digne de son rang et de sa position. Il fut tué jeune et sans alliance,

à la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415. Jean de Fricamps avait une sœur, Jeanne, que la mort prématurée de son frère faisait une riche héritière, un parti recherché. Vers 1420, elle épousa un gentilhomme du Ponthieu, dont le blason figurait déjà dans l'arbre généalogique de Fricamps, Jean de Belleval, écuyer, seigneur de Belleval-en-Vimeu, et lui apporta les beaux fiefs de Montfarville et de Fontaine-la-Sorel. Quant à celui de Thibouville, elle avait été obligée de le céder au roi d'Angleterre, qui avait fait capitaine du château son frère, le duc de Clarence, et qui, moyennant cet abandon et un hommage, avait garanti, le 17 janvier 1419, à Jeanne de Fricamps la tranquille possession de Montfarville et de Fontaine-la-Sorel. Ainsi voit-on, dans un incendie, sacrifier la moitié d'une maison pour sauver l'autre moitié : cela s'appelle faire la part du feu. Mais avec Jean de Belleval changèrent les destinées de ces riches possessions. Il était bon Français et combattait pour la cause nationale; il défendait, en 1420, le château du Crotoy sous les ordres de Jacques d'Harcourt. Le roi d'Angleterre saisit alors tous ses biens du Cotentin et les donna à Ralph Nevill, comte de Westmoreland, capitaine de Carentan. L'importance du donataire peut faire augurer de la valeur du présent. Lorsque les Anglais furent chassés, Ralph Nevill rendit les terres, et, lorsqu'en 1450 la Normandie fut définitivement réunie à la France, Jean de Belleval et les autres seigneurs du Cotentin restés fidèles à Charles VII furent remis en possession de leurs domaines.

Jeanne de Fricamps était la dernière représentante d'une grande famille, célèbre entre toutes celles de la Normandie. Avec elle la richesse était entrée dans la famille de Belleval. Jean de Belleval quitta alors son blason héréditaire pour adopter exclusivement l'écusson de sa femme. Regardez le cachet qui ferme cette longue lettre, Monsieur, et vous y verrez que les descendants de Jean de Belleval portent encore aujourd'hui les armes de Friquet de Fricamps.

LETTRES SUR LE PONTHEU PAR RENÉ DE BELLEVAL (2^e ÉDITION,
CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE) PARIS CHEZ AUGUSTE AUBRY LIBRAIRE DE
LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS RUE SÉGUIER, 18 M.DCCC.LXXII

https://archive.org/stream/bub_gb_CPxYJyUZu_oC/bub_gb_CPxYJyUZu_oC_djvu.txt